

Bibliographie

Autor(en): **Montfort**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **107 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— défense de l'espace aérien.

Des groupes de travail seront admis à concourir, ce qui constitue une innovation. Vu l'insuffisance du nombre des participants au dernier concours, les sections seront instamment priées de faire une active propagande parmi leurs membres.

Avant de se prononcer sur les tâches de la défense spirituelle du pays, il convient d'attendre le rapport du conseil auquel cette mission a été confiée. Des propositions concrètes seront néanmoins faites à la prochaine conférence des présidents.

La Société des officiers de Lucerne propose de remettre le livre du soldat également aux citoyens inaptes au service ; il a été décidé de transmettre cette suggestion au Département militaire fédéral.

Le Comité central a été en outre renseigné sur l'état présent des études au sujet de la protection civile et sur le projet d'un stand « La Suisse en armes » à l'Exposition nationale de 1964 : la conception générale de ce stand et le choix de son emplacement sont encore en discussion.

Le Comité central a enfin approuvé les comptes annuels de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, qui seront soumis à la Conférence des Présidents, fixée au samedi 28 avril 1962.

Bibliographie

Les livres

L'O.N.U. de hier à demain, par Michel Virally. Editions du Seuil, Paris.

L'idée d'empêcher le retour d'une conflagration mondiale, en vue d'assurer la paix, avait, en 1919, donné naissance à la *Société des nations*. La faillite de cette entreprise n'empêcha pas l'idée d'être reprise, en 1945, par l'*Organisation des Nations Unies*.

Dans une étude poussée, intitulée *L'O.N.U. de hier à demain*, ouvrage de 140 pages, M. Michel Virally rappelle le but initial de l'O.N.U. : substituer à l'inefficace « sécurité collective » une institution qui « concilie le principe de majorité et celui d'unanimité, la démocratie des peuples et le réalisme des puissances... qui s'intéresse fort activement aux aspects économiques, culturels et sociaux de la coopération internationale, à la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, au progrès du droit international ».

L'évolution de cet organisme délicat fait l'objet de six chapitres aux titres suggestifs : « Majorité contre unanimité — La fin de la sécurité collective — Universalisme et régionalisme — Intérêts nationaux et institution internationale — L'action diplomatique internationale — A quoi servent les Nations Unies ? Trois réponses : un gouvernement mondial, un système de conférences intergouvernementales, un modérateur de puissance ».

Si l'O.N.U. est loin d'avoir répondu aux espoirs que l'on plaçait en elle, son fonctionnement laborieux s'est cependant montré efficace. Le seul fait qu'elle existe encore est déjà un résultat sinon un succès. Mais l'avenir ? Les difficultés au Katanga, la mort tragique du Secrétaire général Hammarskjöld et les transformations que réclame l'U.R.S.S., mieux armée que jamais pour les imposer, sont autant de motifs d'inquiétude.

Avant d'examiner le sens de la réforme proposée par Khrouchtchev, il convient de rappeler quelle est l'organisation actuelle des Nations Unies. Elle comprend :

- Une *Assemblée générale* (A.G.) où chaque Etat membre est représenté : elle ne peut faire que des propositions n'exigeant l'exécution que des Etats qui les ont acceptées ;
- Un *Conseil de sécurité* (C.S.) de 11 membres, dont 5 permanents, désignés dans la Charte (la Chine d'avant la scission, les E.U.A., la France, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S.) et 6 autres, élus par l'A.G., nombre porté à 13 en 1958 (Etats alors représentés : 3 de l'Europe, 2 de l'Amérique latine, 4 de l'Afrique et 4 de l'Asie). A ce C.S., auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, est dévolu le droit de décider d'une action. Celui de *recourir à la force*, prérogative jusqu'alors jalousement sauvegardée par tout Etat souverain, a été abandonné entre les mains des grandes Puissances, chacune disposant du *droit de veto* (utilisé près de 50 fois durant les cinq premières années). Si la majorité de l'A.G. ne peut pas l'emporter sur les 5 unanimes, elle peut arbitrer entre les 5 divisés ;
- Un *Secrétaire général* (S.G.) chargé de l'exécution et choisi, pour assurer son impartialité, en dehors des grandes Puissances ;
- Trois autres organes principaux fonctionnent encore : le *Conseil économique et social*, le *Conseil de Tutelle* et la *Cour internationale de justice*.

Si l'on compare cette organisation à celle d'un Etat normal, doté de pouvoirs législatif, exécutif et coercitif, il apparaît que l'A.G. ne dispose d'aucun pouvoir législatif, que le C.S., paralysé par le veto, n'est qu'un fantôme de l'exécutif, émettant des recommandations plutôt que des décisions « obligatoires », et enfin que la Cour internationale de justice ne peut juger que les Etats acceptant de venir devant elle.

Est-ce là l'ébauche d'un futur Etat mondial, première étape vers la formation des Etats-Unis des cinq continents ? Même les plus optimistes n'en verront pas la réalisation. Parmi les obstacles à surmonter, l'idée de souveraineté antinomique de celle d'organisation internationale, n'est pas la moindre : il ne sera pas facile de marier l'eau et le feu.

Plusieurs projets de révision de la Charte sont à l'étude. Celui de Khrouchtchev, dont le sens est de « transformer l'appareil exécutif en un organe intergouvernemental, soumis sans réserve à la pression des intérêts nationaux », risque de transformer radicalement le caractère de l'O.N.U. Le droit de veto serait désormais en mesure de faire échec à la majorité, même au sein de l'A.G., où il paraissait impossible de l'introduire.

Le plan soviétique prévoit en effet la constitution de trois *groupes de puissances* : les *Puissances occidentales*, les *Etats socialistes* et les *Etats neutres*. La représentation des trois groupes, au sein des N.U.,

à tous les échelons, doit s'opérer sur une base de stricte égalité. Il en résultera une super-représentation des groupes les moins nombreux et une sous-représentation de ceux dont les effectifs sont les plus élevés. L'avantage pour les Etats socialistes est évident : il leur permettra de compenser le sérieux handicap qu'a toujours constitué pour eux leur faiblesse numérique, en attendant l'admission de la République populaire de Chine, qui ne saurait tarder.

Le changement le plus radical concerne l'organisation du *Secrétariat*. La tête unique, comme il sied à toute organisation bien ordonnée, serait remplacée par un *triumvirat*, au sein duquel chaque groupe serait représenté par un triumvir. Chacun de ceux-ci disposant du droit de veto, aucune résolution de l'A.G. ou du C.S. ne pourrait être exécutée sans l'accord unanime des trois triumvirs (la troïka).

* * *

De l'étude complète et complexe de M. Virally, nous n'avons retenu que le projet destiné à assurer la suprématie soviétique. C'est le seul qui soit actuellement présenté avec clarté.

Parviendra-t-on, dans ce domaine, à réaliser une meilleure entente que dans celui du désarmement ? Malgré l'accroissement du nombre des Etats neutres au sein des Nations Unies, il semble évident que la paix mondiale, recherchée vainement depuis des siècles, se trouve encore, et pour longtemps, entre les mains des grandes Puissances.

Ldy

Hitler chef de guerre, l'Armée allemande sous le III^e Reich, par Gert Buchheit. Traduction française de Jacques Mordal et Robert Delort. Editeur Arthaud, Paris.

On a déjà beaucoup écrit sur la Deuxième guerre mondiale en général et sur Hitler en particulier et l'on écrira sans doute encore beaucoup. Mais l'ouvrage de Gert Buchheit, qui en fait est une histoire de la Deuxième guerre mondiale, présente, avec une quantité de faits déjà connus, une foule d'informations généralement ignorées, et il relève au passage les fautes de Hitler dans la conduite de la guerre.

L'auteur se livre pour terminer à une analyse intéressante du caractère du Führer qui fera redire au commun des mortels : « Comment l'Allemagne, le peuple allemand, l'armée allemande, ont-ils pu « marcher » ? »

La traduction, au demeurant bien faite, comporte cependant quelques fautes dans les termes militaires, bien compréhensibles quand les traducteurs sont des « civils ». Les cartes, d'autre part, ne correspondent pas — une fois de plus, hélas — avec le texte et l'on cherche en vain de nombreux noms géographiques cités par l'auteur.

Même si Gert Buchheit refait parfois la guerre avec des « si » — il l'avoue — ce livre présente néanmoins le plus vif intérêt et son édition française, qui comporte plusieurs notes judicieuses des traducteurs, est d'une lecture attrayante.

Mft

Les revues**Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, Nr. 2, Februar 1962.**

Sommaire : Beweglichkeit. — Dem Alpenkorps ! — Die Organisation des Kampfes der verbundenen Waffen, von Hptm. Oscar Bett-schart. — Das geländegängige Gefechtsfahrzeug Steyr-Puch Haflinger, von Oberstlt. R. Braunschweig. — Ausbildung und Reglemente, von Major Hermann Stocker. — Wechselnde Entschlüsse, von Konrad Leppa. — Flugwaffe und Fliegerabwehr : Der Rufer in der Wüste, von Oberstlt. F. Dannecker. — Aus ausländischer Militärliteratur : Zehnjähriges Bestehen der westdeutschen « Gesellschaft für Wehrkunde ». — Erfahrungen im Feindnachrichtendienst, von Generalmajor a.D. Ulrich Liss. — Was wir dazu sagen : Mangelnder Wille der Vorgesetzten oder überlebte Formen ? von Hptm. Stelzer. — Mitteilungen — Ausländische Armeen — Literatur.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, Nr. 3, März 1962.

Sommaire : Nicht aktuell, aber gefährlich ! von Oberstdivisionär Fred Kuenzy. — Sind die Verlust- und Schadenwirkungen nuklearer Waffen im Einzelfall berechenbar ? von Generalmajor a. D. E. Hampe. — Die Frage der atomaren Bewaffnung der kanadischen Streitkräfte, von John Gellner, Wing Commander. — Artillerie-einsatz im Rahmen der mechanisierten Division, von Oberstdivisionär M. Gygli. — Die Kennfarben der Munition. — Farbbezeichnungen der fünf Munitionsgruppen. — Wechselnde Entschlüsse von Konrad Leppa. — Aus ausländischer Militärliteratur : Zu : « Schweizer Gedanken über neuzeitliche Infanterie ». — Was wir dazu sagen : Munitionsdienst und Waffenmechaniker. — Mitteilungen : Ausländische Armeen. — Literatur. — Zeitschriften.

Rivista Militare della Svizzera Italiana, fascicolo 1/1962.

Sommaire : Società Svizzera Ufficiali. — Armi per l'impiego della munizione nucleare (ten. col. Varrone). — Scienza e militare : Le armi nucleari : la bomba A (F.G.B.). — Il col. cdt. di CA. Sprecher von Benegg (col. Moccetti). — Cartagine e l'Algeria (Redazione). — Il generale francese Faure-Biguet, ospite nel Ticino (ten. col. Bellotti). — Promozioni. — Riviste (ten. Riva ; ten. Vassalli).

Technische Mitteilungen für Sappeure Pontoniere und Mineure. Nr. 4, Januar 1962.

Sommaire : Kavernenbau im Gebirge : Major M. Walt. — Die Dynamik eindimensionaler Bodenkörper im nichtlinearen, nichtelastischen Bereich : Dr. W. Heierli — (Fortsetzung).